

# Ritter, Guillaume

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **96 (1913)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Guillaume Ritter.**

Ingénieur à Neuchâtel

1835—1912.

Avec Guillaume Ritter décédé dans sa propriété à Monruz près Neuchâtel le 14 septembre 1912, a disparu, beaucoup plus tôt qu'on ne l'aurait attendu de sa constitution robuste, une des figures les plus marquantes de notre ville. Ritter était réputé bien au delà des frontières de notre canton et de la Suisse comme l'ingénieur génial aux conceptions larges et téméraires, hautement apprécié dans notre cité pour tout ce qu'il a contribué à son progrès dans divers domaines; il était aimé et respecté de tous ceux qui l'approchaient pour l'aménité de son caractère, son désintéressement et sa bonté de coeur qui s'alliaient à merveille à une exubérance de tempérament, un enthousiasme pour tout ce qui est beau et bon et une franchise parfois vive, mais toujours bienfaisante.

Si Ritter ne s'est guère fait remarquer dans la société helvétique des sciences naturelles, le rôle qu'il a joué dans la section neuchâteloise fut d'autant plus considérable et lui assure une belle place dans ses annales.

Né le 13 août 1835 à Neuchâtel où son père, d'origine alsacienne, était établi comme entrepreneur, Guillaume Ritter fit ses études à l'Ecole Centrale de Paris d'où il sortit en 1856 premier de sa section avec le diplôme d'ingénieur constructeur.

Refusant alors des offres avantageuses et n'écoutant que son cœur, il vint se fixer à Neuchâtel où les affaires de son père réclamaient sa participation. Dans cette première période

de son activité se place l'alimentation de la ville de Neuchâtel par l'eau du Seyon qui fut essentiellement son oeuvre et indique la voie dans laquelle devaient se diriger la majorité de ses plus importantes entreprises futures.

En 1866 il se maria avec Mademoiselle Joséphine Ducrest de Fribourg. Cette union l'ayant mis en relation suivie avec la ville de Fribourg, il vint s'y fixer en 1869 afin d'y poursuivre le grand projet qu'il avait conçu de l'utilisation des forces de la Sarine et des richesses forestières du canton. La lutte qu'il eut à soutenir pour faire adopter ce projet est caractéristique pour son énergie.

A la séance du grand Conseil dans laquelle le jeune ingénieur avait été appelé à exposer ses projets un des hauts magistrats du pays l'avait interrompu en s'écriant: „Mais vous ne connaissez pas la Sarine; la Sarine est un torrent.“ „Peut-être, lui répondit l'ingénieur dans un mouvement de belle audace, mais la Sarine non plus ne me connaît pas.“

Les entreprises des „Eaux et Forêts“ de Fribourg avaient, au début, à lutter contre des difficultés financières dont Ritter lui-même assumait la plus grosse part. Au point de vue technique elles peuvent être citées comme une des oeuvres industrielles les plus belles de ces temps-là en Suisse.

A la même époque Ritter fut appelé à doter d'eau potable la ville d'Avignon, entreprise qui fut couronnée du succès le plus complet et si l'on peut voir dans l'antique cité des Papes sur le rocher des Doms de gracieuses pièces d'eau et sur la place de l'Horloge, une magnifique fontaine monumentale, c'est grâce aux travaux de Guillaume Ritter.

Rentré à Neuchâtel en 1876, Ritter continua à vouer ses forces principalement à des entreprises hydrauliques et il ne tarda pas à étonner le public et les autorités de notre canton par ses projets dont l'envergure et la hardiesse de conception suscitaient l'admiration, mais qui effarouchaient quelque peu la prudence neuchâteloise. C'est à la Chaux-de-Fonds, la grande cité montagnarde, située à 1000 m d'altitude, habituée à d'âpres luttes et nourrie d'esprit d'entreprise, que les offres

de G. Ritter trouvèrent d'abord un accueil favorable. Le projet téméraire consistant à déverser à la Chaux-de-Fonds 3 – 4000 litres-minute d'eau puisée dans les Gorges de la Reuse et élevée à une hauteur de 500 m fut exécuté; l'oeuvre fut inaugurée en 1887 et fonctionne dès lors pour le plus grand bien de la ville à la prospérité croissante de laquelle elle a contribué pour une large part. Elle valut à Ritter la bourgeoisie d'honneur de la Chaux-de-Fonds et par suite la nationalité suisse.

Si depuis la même année, la ville de Neuchâtel, elle aussi, est alimentée d'eau provenant de sources des Gorges de la Reuse c'est également en grande partie le mérite de Guillaume Ritter.

Nombreuses sont les communes du canton et du dehors qui lui doivent leur alimentation d'eau.

En fait de grands projets auxquels G. Ritter a consacré beaucoup de temps et de forces, mais qui n'ont point été exécutés, nous citerons l'utilisation des eaux d'égout de la Chaux-de-Fonds pour l'irrigation du Val-de-Ruz et du Vallon de St-Imier, de celles de Neuchâtel pour l'irrigation du grand marais du Seeland et le projet grandiose d'alimenter la ville de Paris en eau potable puisée dans le lac de Neuchâtel. Ce dernier projet que Ritter a poursuivi pendant plus de 25 années (sa dernière lettre ouverte adressée au Conseil Municipal de Paris est datée de 1911) en l'approfondissant sans cesse, comporte outre l'alimentation de Paris, celle de toute la contrée s'étendant de la frontière française à la capitale, et de Paris au Havre; il prévoit un prélèvement de 2 millions et demi de mètres cubes d'eau par jour et fait appel à un capital de 1 milliard.

Il est aisé de concevoir les raisons très sérieuses qui ont été opposées, chez nous, à ce dernier projet. Mais il faut convenir que le raisonnement motivant le froid accueil si souvent réservé aux projets de Ritter n'était pas toujours purement objectif. Ces projets étaient présentés dans un langage enthousiaste, avec le ton d'une conviction absolue ayant l'air de se jouer des difficultés ou de les ignorer et cet optimisme,

au lieu de se communiquer, engendrait chez les prudents Neuchâtelois, plutôt de la méfiance.

Cet optimisme qui ne se décourageait devant aucun obstacle était allié chez Ritter avec une conception idéale de toutes choses qui se manifestait aussi dans la façon de comprendre ses projets. Leur côté scientifique l'intéressait autant que leur côté industriel. Le bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles en fournit la preuve: Ses volumes de 1856 à 1904 contiennent plus de cinquante communications, grandes et petites, traitant, outre les questions concernant ses projets industriels et celles d'hydrologie s'y rapportant, des sujets de géologie, de paléontologie, de préhistoire, de météorologie etc., et la part active qu'il prenait aux discussions témoigne de l'intérêt qu'il portait aux matières les plus diverses et de sa compétence dans des domaines variés.

Guillaume Ritter était un artiste. Non seulement, il possédait une galerie de tableaux d'une grande valeur, mais il peignait lui-même et l'on est stupéfait devant le grand nombre de peintures de toutes les dimensions que son activité dévorante lui a laissé le loisir de produire. Ces tableaux, d'un cachet très personnel, d'un coloris chaud et original, d'une justesse remarquable de ton et de perspective, représentent pour la plupart des vues du lac et des environs de Neuchâtel.

Ritter ne tenait pas à se mêler de politique. La façon dont se pratique généralement la lutte entre les partis, n'était pas de son goût. Il accepta pourtant l'appel que lui adressa, lors de sa fondation, le parti indépendant et siégea au Conseil Général de la Commune de Neuchâtel de 1903 à 1912 et au Grand Conseil du canton de 1904 à 1910.

Guillaume Ritter est resté toute sa vie fidèlement attaché à la religion catholique et il a rendu à sa paroisse des services signalés. La grande Eglise catholique de Neuchâtel inaugurée en 1906 est son œuvre.

De la part d'un homme à l'esprit ouvert, passionné pour le progrès dans tous les domaines, aimant à discuter toutes les questions sans parti pris, le fait de l'attachement à un

culte aux doctrines immuables peut surprendre et semble poser un problème psychologique qu'il ne nous appartient cependant pas d'aborder ici. De toutes manières, de la part d'un homme sincère, le fait d'avoir résolu la question de l'attitude à prendre à l'égard de l'inconnaissable en acceptant fidèlement et sans les discuter les doctrines consolatrices professées par les ancêtres, nous paraît constituer l'un des traits les plus caractéristiques de cette riche et belle nature.

Ritter fut le plus tendre des pères de famille. Son activité industrielle dévorante ne l'avait point empêché de se vouer avec beaucoup de soin à l'éducation de ses onze enfants et c'est entouré des siens, en faisant de la peinture ou de la musique ou en cultivant son jardin, qu'il se délassait des fatigues professionnelles. Aussi ne put-il supporter la douleur éprouvée par la mort d'une fille et surtout par la perte de sa compagne tendrement aimée; sa vigoureuse constitution déjà ébranlée, se brisa; il s'en alla après une courte maladie, laissant là travaux et projets, et sans avoir pu s'accorder un repos qu'il eût bien mérité, si tant est que son besoin d'activité aurait pu s'en accommoder.

Il vivra longtemps dans ses œuvres.

O. Billeter.

---

*Principales publications de G. Ritter.***Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles.**

Vol. Année.

- XIII. 1882. Utilisation rationnelle des forces hydrauliques de la Reuse.
- XIII. 1883. Sur l'hydrologie des Gorges de la Reuse et du bassin de Noiraigue.
- XIII. 1883. Proposition d'élaborer un plan des restes d'habitations lacustres.
- XV. 1886. Alimentation d'eau pour Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds au moyen des sources du Champ du Moulin.
- XVI. 1887. Le lac glaciaire du Champ du Moulin.
- XVI. 1887. La révolution agricole du Val-de-Ruz.
- XVI. 1888. Projet d'alimentation de la ville de Paris, au moyen d'une dérivation des eaux du lac de Neuchâtel.
- XVI. 1888. Projet de doter la ville de Neuchâtel d'une force motrice provenant de la Reuse.
1889. Projet d'utilisation des eaux d'égoût de la Chaux-de-Fonds. Publié par la société neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Cernier.
- XVII. 1889. Formation de quelques sources du Jura Neuchâtelois.
- XVII. 1889. Les Sources du Val de St-Imier.
- XVII. 1889. Notice sur la formation des lacs du Jura.
- XVIII. 1889. Sur une vertèbre de Plésiosaure.
- XVIII. 1890. Sur un projet de tramways entre la ville de Neuchâtel et la gare.
- XVIII. 1890. La phase jovienne en géologie.
- XIX. 1891. Sur l'époque quaternaire.
- XX. 1892. Les forces motrices du Jura.
- XXI. 1893. Sur l'hydrologie des sources néocomiennes.
- XXIV. 1896. La Raisse.
- XXIV. 1897. Sur l'utilisation rationnelle des forces motrices hydrauliques.
- XXVI. 1898. Formation des grands lacs quaternaires du Jura.
- XXVII. 1899. Sur les forces motrices du Seyon.
- XXX. 1902. Sur la disparition des falaises de la rive sud du lac de Neuchâtel.
- XXX. 1902. Observations et particularités techniques, géologiques et hydrologiques rel. à l'établissement du grand barrage de la Sarine.
- XXXII. 1904. Sur les eaux d'alimentation du canton de Neuchâtel.